

Liste des amendes 2024/2025

article	contravention	Indice 944,43
13	absence d'une société à une Assemblée Générale	28,50 €
	départ non autorisé avant la fin de l'AG	14,00 €
56	non communication dans un délai de 15 jours d'un changement intervenu dans les statuts et/ou la composition du comité	5,50 €
72	absence d'une demande d'affiliation pour un membre	8,50 €
73 (6)	pas d'accord de la société à laquelle le joueur est affilié ou pas d'information à la Fédération (amende à payer par le club où le joueur a joué sans autorisation)	14,00 €
82	fausse signature	28,50 €
84	non-validation des licences dans les délais par licence	3,00 €
	absence de liste renseignant sur les noms, prénoms et adresses des titulaires	14,00 €
	non-présentation d'une licence	3,00 €
	envoi tardif de la liste, par jour de retard	5,50 €
85	non présentation de la licence ou carte coach par licence	4,50 €
	non contrôle des licences min/scol/cad avant le match par licence	3,00 €
	non présentation de la licence collective à l'organisateur des tournois min/scol par équipe	22,50 €
	non-contrôle des licences par l'organisateur des tournois min/scol par équipe non contrôlée	11,50 €
96	pas d'envoi d'une lettre de sortie	14,00 €
107	absence d'antennes	14,00 €
	terrain et/ou filet non réglementaire	14,00 €
108	<u>Equipes seniors et juniors</u>	

Liste des amendes 2024/2025

article	contravention	Indice
	maillot non conforme	
	<u>Equipes minimales, scolaires et cadets</u>	
	maillot non conforme par joueur par rencontre	1,00 €
	short non conforme par joueur par rencontre	3,00 €
	<u>Equipes 1,2,3,4 seniors et juniors</u>	
	aucun numérotation	
	numérotation non conforme par équipe	14,00 €
	<u>Equipes minimales, scolaires et cadets</u>	
	numérotation non conforme par équipe	3,00 €
112	envoi tardif d'une feuille de match	22,50 €
	perte d'une feuille de match	56,50 €
	absence d'enveloppe suffisamment affranchie	3,00 €
	envoi tardif des feuilles de matches des tournois min/scol par l'organisateur	34,00 €
113	non fourniture de ballons par ballon	1,00 €
114	présentation d'une trousse médicale non conforme ou absence d'une trousse médicale	3,00 €
116	<u>forfait déclaré - plus de 3 jours à l'avance avec confirmation écrite</u>	
	vétérans, seniors, juniors	8,50 €
	cadets	4,50 €
	scolaires, minimales	3,50 €
	<u>forfait déclaré - plus de 3 jours à l'avance sans confirmation écrite</u>	
	vétérans, seniors, juniors	22,50 €
	cadets	11,50 €
	scolaires, minimales	9,00 €
	<u>forfait déclaré - moins de 3 jours à l'avance avec confirmation écrite</u>	

Liste des amendes 2024/2025

article	contravention	Indice 944,43
	vétérans, seniors, juniors	20,00 €
	cadets	10,00 €
	scolaires, minimales	8,00 €
	<u>forfait déclaré - moins de 3 jours à l'avance</u> <u>sans confirmation écrite</u>	
	vétérans, seniors, juniors	34,00 €
	cadets	17,00 €
	scolaires, minimales	13,50 €
	<u>forfait non déclaré</u> <i>plus paiement des frais de déplacement de l'équipe et des arbitres suivant le tarif fixé pour le déplacement des arbitres plus paiement de l'indemnité des arbitres selon le tarif fixé annuellement par le Conseil d'Administration</i>	
	vétérans, seniors, juniors	45,50 €
	cadets	22,50 €
	scolaires, minimales	17,00 €
	<u>forfait déclaré par le CA (licence non valable ou infraction du six de base)</u>	
	vétérans, seniors, juniors	45,50 €
	cadets	22,50 €
	scolaires, minimales	17,00 €
117	déclaration forfait par le CA pour une équipe pour absence de l'équipement technique réglementaire et/ou d'une feuille de match réglementaire plus paiement des frais de déplacement de 50% par joueur de l'équipe et de 100% des arbitres suivant le tarif fixé pour le déplacement des arbitres plus paiement de l'indemnité des arbitres selon le tarif fixé annuellement par le Conseil d'Administration	84,50 €
119	mise à disposition tardive de la salle	14,00 €

Liste des amendes 2024/2025

article	contravention	Indice 944,43
125	non-communication des équipes dans les délais par équipe	14,00 €
135	forfait général	
	par équipe senior avant la publication du programme	168,50 €
	par équipe senior après la publication du programme	140,50 €
	par équipe junior/cadet avant la publication du programme	112,00 €
	par équipe junior/cadet après la publication du programme	98,50 €
	par équipe scol/minime avant la publication du programme	84,50 €
	par équipe scol/minime après la publication du programme	70,00 €
137	non-communication dans les délais des dates et heures de réservation	28,50 €
146	retrait d'une équipe inscrite de la Coupe de Luxembourg ou de la Coupe FLVB	84,50 €
147	non-respect de la date limite de communication (au cas où la rencontre aura lieu chez l'adversaire 80% de l'amende sont transférés au compte de l'adversaire)	28,50 €
	non-respect de la nouvelle date	28,50 €
	déclaration de forfait par le CA pour les 2 équipes	56,50 €
176	non-exécution de l'obligation de mettre à disposition de la Fédération deux arbitres par équipe participant au championnat par arbitre manquant	283,00 €
	absence de degré d'arbitre requis	198,00 €
179	remplacement de l'arbitre désigné par un arbitre de la même société ayant plus d'un degré en moins	8,50 €
	remplacement d'un arbitre désigné par une personne n'ayant aucun degré	11,50 €

Liste des amendes 2024/2025

article	contravention	Indice
		944,43
	interchangement des arbitres désignés par la commission des arbitres	5,50 €
	participation aux frais pour le remplacement d'un arbitre décommandé plus de 3 jours et moins de 10 jours à l'avance	22,50 €
	remplacement d'un arbitre à assurer par la commission des arbitres moins de 3 jours avant une rencontre	56,50 €
185	<u>non-observation du délai</u>	
	moins de 8 jours	14,00 €
	plus de 8 jours	28,50 €
	plus d'un mois	56,50 €
186	tenue d'arbitrage non réglementaire	5,50 €
188	indemnisation des arbitres non exécutés avant le match par arbitre	3,00 €
190	<u>absence de l'arbitre désigné ou de son remplaçant lors d'une rencontre officielle</u>	
	1. Absence	85,00 €
	2. Absence	113,00 €
	3. Absence	169,50 €
	<i>et l'arbitre est rétrogradé au degré immédiatement inférieur, et son club doit payer les frais de déplacement des équipes dans le cas où la rencontre ne peut pas avoir lieu</i>	
	absence du marqueur ou d'un juge de ligne lors d'une rencontre officielle internationale	113,00 €
191	absence du marqueur de la société désignée	8,50 €

Liste des amendes 2024/2025

article	contravention	Indice 944,43
	<i>a) en plus la société doit payer le déplacement (frais 2e arbitre 3e degré) et les frais de déplacement du remplaçant si la rencontre a lieu avec un marqueur d'une autre société</i>	
	<i>b) en plus les frais du 1er et 2e arbitre, ainsi que les déplacements du 1er et 2e arbitre et de l'équipe adverse</i>	
200 (a) b)	article 80: production de faux documents ou fausses déclarations	56,50 €
	article 115: non-respect de la limitation des joueurs transférés	28,50 €
	article 194: absence non motivée lors de 2 séances du cadre national	5,50 €
	article 196: absence non motivée d'un joueur d'un cadre national sur laquelle la responsabilité de sa société est engagée: amende de la société allant de	140,50 €
	à	841,50 €
	article 197: contraventions aux directives des responsables amende pour le joueur allant de	28,50 €
	à	140,50 €
	article 198: infraction à l'interdiction de jouer	28,50 €
205	carte jaune (avertissement)	
	1.fois	5,50 €
	2.fois	14,00 €
	3.fois	28,50 €
	4.fois	56,50 €
	5.fois et suivantes	84,50 €
	carte rouge (pénalité)	
	1.fois	11,50 €
	2.fois	17,00 €
	3.fois	34,00 €
	4.fois	68,00 €
	5.fois et suivantes	90,50 €
	carte jaune et rouge tenus ensemble (expulsion)	
	1.fois	56,50 €

Liste des amendes 2024/2025

article	contravention	Indice 944,43
	2.fois	90,50 €
	3.fois	113,00 €
	carte jaune et rouge tenus séparément (disqualification)	
	1.fois	85,00 €
	2.fois	113,00 €
	3.fois	169,50 €
225	non-exécution du paiement du décompte dans un délai de 30 jours de la date du décompte:	
	1er rappel	11,50 €
	2ème rappel	28,50 €
	3ème rappel (recommandé)	
	10% d'intérêts de retard par mois entamé	
	<u>Dispositions générales</u>	
	Non-communication par les sociétés des résultats de manifestations officielles de la Fédération au responsable désigné par le Conseil d'Administration	
	première infraction	5,50 €
	deuxième infraction	11,50 €
	troisième infraction	17,00 €
	quatrième infraction	22,50 €
	toute infraction suivante	28,50 €